

Le Serment

**BUCHENWALD - DORA
ET KOMMANDOS**

N° 303
sept.-octobre 2005

Jean CORMONT Notre camarade



Nous étions le lundi 1er août avec Jean-Claude Gourdin et Catherine Guérin dans une chambre mortuaire de l'hôpital de Meulan dans les Yvelines.

C'est là que, dans la nuit de dimanche à lundi, Jean Cormont est mort.

Nous avons pu dire dans ces moments tristes toute notre affection à Paulette, son épouse, à Marie-Joëlle, sa fille, membre de la direction nationale et à Michel, son fils.

Guy Ducoloné

(Voir p. 15)

Le Serment

	Pages
Edito : «Notre lutte continue» - Floréal Barrier	1
2 septembre 1945 - La seconde guerre mondiale prend fin	2
Cérémonie au Kommando de Niedorschel	3
Retour sur le XXIX ^e congrès	4
Inscription Comité national 15 octobre 2005	5
Pages de lecture... et de culture	6
Premier bulletin BUCHENWALD - Septembre 1945	7 à 10
Le 3 juin 2005 au Conseil économique et social	11 à 13
Liste membres Comité national et Bureau national	14
Jean CORMONT nous a quittés	15
Dans nos familles	16

Ont participé à ce numéro : Floréal Barrier, Guy Ducoloné, Dominique Durand, Jean-Claude Gourdin, Catherine Guérin, Bertrand Herz, Agnès Triebel.

En raison d'un grave problème informatique, nous n'avons pu dans les *Serment* 302 et 303 faire paraître la liste des souscriptions versées depuis le 2 mai 2005. Cette rubrique reprendra dans le prochain numéro (304-Nov-déc. 2005).

BUCHENWALD
DORA ET
KOMMANDOS

LE
SERMENT

Bulletin de l'Association française BUCHENWALD - DORA ET KOMMANDOS

Association déclarée n° 53/688

66, rue des Martyrs 75009 PARIS

Téléphone : 01 42 85 44 93 - Fax : 01 42 82 97 52

buchenwald-dora@libertysurf.fr - www.buchenwald-dora.fr

Directeur - Rédacteur
en chef :
Floréal Barrier

Directeur de la
publication :
Raymond Huard

Commission paritaire
Numéro : 1195 D 73

ABONNEMENT
1 an/6 Numéros : 25 €

Imprimerie SIFF 18
Z.A. Le Chêne Bocquet
57, bld Henri Navier
95150 TAVERNY

erment

«NOTRE LUTTE CONTINUE»

C'est par cette expression volontaire que celui qui représente, avec Marcel Paul, la Résistance nationale face à la déshumanisation voulue par les SS, le colonel Manhès titrait, en septembre 1945, le premier bulletin, «*Buchenwald*», de l'organisation qui venait d'être créée, l'*Amicale des anciens déportés de Buchenwald*.

C'était au lendemain de notre retour, de la mise en place, en juillet, du Conseil d'administration de cette Amicale, élu pour les années 1945-1946, dans lequel se retrouvaient tous ceux qui furent, au sein des barbelés électrifiés, les représentants actifs clandestins des intérêts des déportés de France ⁽¹⁾.



Par ces mots était soulignée la volonté des rescapés de poursuivre, unis comme ils avaient été au camp et dans les Kommandos, tout ce qu'ils auraient à réaliser pour la reconnaissance du sacrifice consenti par tant des nôtres, de droits de justes réparations pour ceux rentrés malades, blessés, de soutien envers les familles de tous nos disparus.

Soixante années se sont écoulées.

Si nous pouvons justement estimer que notre Association n'a pas failli, considérer positif son bilan, rescapés et familles, nous ne devons pas baisser les bras. Les droits acquis, non sans lutte, endurent de rudes assauts, ne serait-ce que par le vécu des conditions économiques.

La mémoire, la vérité de notre passé subissent les attaques de ceux qui s'attachent à nier l'Histoire, à vouloir l'écrire à leurs idées, proches de celles de ceux qui furent nos bourreaux.

Et puis, cheminement inéluctable de la vie, notre nombre s'amointrit. Comme il est vital que cette lutte, annoncée alors, se poursuive, il nous faut impérativement songer à nous adjoindre des forces nouvelles. Le chemin est déjà bien engagé, améliorons le rapidement afin que le relais indispensable soit transmis à temps.

Le bulletin «*Buchenwald*» de 1945 est devenu «*Le Serment*», titre symbole de notre passé, suggéré par notre camarade Roger Arnould, en 1970. A l'approche de l'an 2000, il a modifié son format, pris des couleurs. Il a franchi le cap des trois cents parutions. Avec vous, et tous ceux que vous convaincrez à nous rejoindre, il est et doit rester l'un des éléments majeurs de cette volonté exprimée en ce mois de septembre 1945, que «*Notre lutte continue !*».

Floréal Barrier

⁽¹⁾ En pages centrales de ce bulletin, le fac-similé de ce premier numéro.

2 SEPTEMBRE 1945

La Seconde Guerre mondiale prend fin

La Seconde Guerre mondiale ne s'est pas achevée en mai 1945 mais quatre mois plus tard, le 2 septembre, avec la signature de l'acte de reddition des Japonais devant les alliés. Le conflit aura duré six longues années, fait cinquante millions de victimes. Les premières bombes atomiques y auront été utilisées.

Si la guerre s'achève en Europe le 8 mai 1945, elle continue encore dans le Pacifique et en Asie. Les troupes américaines et britanniques, les résistants nationalistes locaux, y combattent les Japonais dont ils grignotent, au prix de lourdes pertes, les positions.

Pour les experts de la chose militaire, le Japon, à ce moment, peut encore se battre pendant deux ans, malgré le blocus de ses ports et le bombardement de ses villes. Il tient la Mandchourie, la Corée, la Chine, la Péninsule indochinoise et peut mobiliser, sur son territoire, trois millions d'hommes.

À la conférence de Yalta, en février 1945, Staline a accepté d'entrer en guerre contre le Japon trois mois après la capitulation allemande. En échange, l'URSS annexerait le sud de Sakhaline, l'archipel des Kouriles et récupérerait la base navale de Port Arthur perdue en 1905.

Mais avec la fin de la guerre en Europe, les rapports entre Américains, Anglais et Soviétiques se dégradent, annonçant la guerre froide.

La bombe atomique

A la Conférence de Potsdam, en juillet-août 1945, qui réunit Staline, Churchill et Truman, nouveau président des Etats-unis après la mort de Roosevelt, Truman annonce son intention de frapper fort. Il fait

Ruines du Hall de Promotion de l'industrie, devenu Mémorial du Souvenir, à Hiroshima

comprendre que l'Amérique possède la bombe atomique et va l'utiliser. C'est manifester sa volonté de mettre fin à la guerre mais aussi affirmer la puissance américaine face aux Russes.

Le 6 août, les Américains larguent une première bombe sur Hiroshima, le 9 une seconde sur Nagasaki. Les deux villes sont rayées de la carte.

Le 10 août, l'Empereur du Japon annonce son intention de capituler. L'acte de reddition sera signé le 2 septembre, à bord du cuirassé *Missouri* qui a jeté l'ancre dans la baie de Tokyo, par les plénipotentiaires japonais en queue de pie et haut de forme, le général Macarthur et les représentants des gouvernements alliés, dont le général Leclerc pour la France.

Le même jour, le Vietnam proclame son indépendance. La guerre d'Indochine commence anticipant la volonté d'émancipation des pays colonisés qui va transformer le monde dans les années soixante.

Le nouvel ordre mondial

L'emploi de la bombe atomique a paru naturel à l'époque, même si quelques savants, tels Oppenheimer ou Einstein, ont fait part de leur réticence. Depuis 1940, les Etats-Unis et l'Allemagne nazie étaient engagés dans une course de vitesse pour mettre au point cette arme. Personne ne doutait que Hitler et ses généraux l'utiliseraient contre Londres s'ils gagnaient. La découverte des camps de la mort en Europe, les massacres de civils perpétrés par les occupants japonais en Chine, les similitudes idéologiques et pratiques entre les deux régimes ont sans aucun doute pesé dans la décision d'Harry Truman.

Avec Hiroshima et Nagasaki s'ouvre l'ère nucléaire, la théorie de la dissuasion, un nouvel ordre mondial, hiérarchisé entre ceux qui ont la bombe et ceux qui ne l'ont pas. Si l'équilibre de la terreur entre l'Est et l'Ouest semble aujourd'hui terminé, avoir la bombe reste, soixante ans plus tard, un critère de domination dont on voudrait bien se passer.

Dominique Durand

CÉRÉMONIE AU KOMMANDO DE NIEDERORSCHEL

Remise de la médaille des "Justes parmi les Nations" au sixième détenu politique allemand de Buchenwald à se voir décerner cette distinction

Le 13 avril 2005, lors d'une cérémonie présidée par le Maire de la commune de Niederorschel, Monsieur Dannoritzer, la médaille des "Justes parmi les nations" a été solennellement remise à titre posthume par des représentants de l'ambassade d'Israël en Allemagne, Madame Kuck et Monsieur Gilad, à Madame Sylvia Schwartz, petite-fille d'Otto Herrmann, kapo communiste allemand du kommando de Niederorschel. Le Dr. Harry Stein représentait le Mémorial de Buchenwald.

Nous avons déjà fait part dans le *Serment* n° 298 (nov.-déc. 2004) de l'attribution de cette distinction au kapo Otto Herrmann, pour son action essentielle pour la survie de ses quelque 500 camarades, à 80% des Juifs de toutes nationalités.

Successivement le Maire, puis le Landrat et le recteur prièrent la parole. Il appartient ensuite à Wolfgang Grosse de dresser le portrait du kapo Otto et des actions qu'il entreprit pour la sauvegarde de ses camarades. Rappelons que c'est à notre ami Wolfgang Grosse, historiographe du kommando de Niederorschel et membre de la municipalité, que nous devons tout ce qui a été fait pour la préservation de la mémoire de ce camp : recherches et rassemblement de documents et de témoignages en Allemagne, en Israël, en France, aux USA, correspondance avec les anciens détenus du kommando, invitations à venir et à témoigner devant les élèves allemands, installation d'une exposition permanente dans la commune sur l'histoire du kommando, démarches auprès de Yad Vashem, etc. Il fait partie de ces Allemands qui s'honorent de travailler sans relâche pour la préservation de la mémoire des crimes nazis.

Bertrand Herz, rendant ensuite hommage à Otto Herrmann au nom des anciens détenus de Niederorschel, ainsi qu'à l'action exemplaire de la municipalité, rappela que très vraisemblablement ses camarades et lui-même devaient leur survie au kapo Herrmann. Les quelques anciens déportés présents, dont notre camarade hongrois Georg Sterner, témoignèrent devant des collégiens et lycéens. Puis la médaille des "Justes" fut solennellement remise à Madame Schwartz.

Comme toujours en Allemagne, la cérémonie comportait

des parties musicales, avec la chorale de la Regelschule (collège) de Niederorschel. Moment de surprise et d'émotion, le " Chant des Marais " fut chanté en français par les collégiennes et collégiens allemands.

Otto Herrmann est le sixième ancien détenu de Buchenwald, tous Allemands, à recevoir cette distinction. Avant Otto Herrmann, il y avait eu Walter Krämer, Walter Sonntag, Wilhelm Hamann, Willi Bleicher, Alfred Leikam.

Le chœur des élèves de la Regelschule de Niederorschel pendant la cérémonie



Commémoration silencieuse d'une marche de la mort

La municipalité, les églises et les associations de la petite ville de Ebeleben, en Thuringe, ont organisé une marche nocturne silencieuse pour commémorer le 60ème anniversaire de la traversée de la ville par le convoi des évacués du kommando de Niederorschel, se dirigeant vers Buchenwald, dans la nuit du 3 au 4 avril 1945. Un témoin se souvient encore de ces 500 détenus amaigris, dont la colonne occupait la totalité de la grande rue de la ville. Après une courte pause, les gardiens les obligèrent à reprendre la route à coups de schlague. Ce témoin se rappelle également que soudain des avions alliés survolèrent la ville à basse altitude, que les détenus se précipitèrent alors dans les fossés le long de la route, et les habitants dans les caves.

Bertrand Herz

Après le soixantième anniversaire de la Libération

«De ce pèlerinage on rentre différent»

Notre amie Lucie Déage, de Vendôme (41), remercie toutes les personnes qui ont travaillé à l'organisation du voyage de mémoire du 60^e anniversaire de la libération de Buchenwald.

«Ce voyage m'a aidé à franchir le pas, pénétrer sous le sinistre porche «A chacun son dû»...

J'ai longtemps pensé à mes oncles, Louis (107973) et Antoine (107972) Giaretta. C'est la première fois que je pénétrais dans un camp, pas n'importe lequel puisqu'ils furent internés, puis affectés à Ohrdruf, où ils n'ont pas survécu à cette machine à détruire.

Je vous accompagnerai encore. Mon souhait serait de pouvoir me rendre à Ohrdruf. J'espère bien décider des membres de ma famille, celle de mes oncles à franchir le pas...».

RETOUR SUR LE XXIX^e CONGRÈS

Dans le précédent numéro nous avons rendu compte des travaux du XXIX^e congrès de l'Association. Il n'est pas inutile d'y revenir pour souligner que parmi nos invités figuraient des dirigeants d'Amicales de camps qui ont tenu à saluer les participants. Nous avons alors fait écho de l'intervention de la Présidente de l'Amicale de Neuengamme.

Peut-être aurions-nous dû ne pas nous en tenir à ce seul camp, même si Yvonne Cossu a généralisé son propos. Aussi, nous voulons dans ce numéro donner écho aux paroles chaleureuses de Pierre Gouffault, de Sachsenhausen-Oranienburg, et de Charles Palant, de l'Union des Déportés d'Auschwitz.

Pierre GOUFFAULT

Secrétaire de l'Amicale Sachsenhausen-Oranienburg,
Président du Comité international

Pierre Gouffault est un fidèle ami de l'Association de Buchenwald, toujours amical dans ses remarques et observations fraternelles même dans ses reproches. Présent au congrès, il a tenu à s'exprimer dans la discussion générale.

Son intervention (écoutée avec un très grand intérêt) a porté sur l'importance de la vie de chacune de nos associations et de leur Comité international. «La Mémoire de chaque camp est partie intégrante de la Mémoire de la Déportation. Nous avons vécu une même épreuve et cependant différente selon les camps».

Puis Pierre, avec des mots très émouvants, rappela également ce que fut l'activité de Charles Désirat qui durant de nombreuses années a présidé l'Amicale de Sachsenhausen. Grande figure de la Résistance et de la Déportation, Charles est décédé le 14 février 2005. Il avait 98 ans. Il avait connu Compiègne à deux reprises (il s'en était évadé en juin 1942). Déporté à Sachsenhausen, il sera de ceux qui résistèrent dans le camp. Après sa libération, en même temps qu'il anime le Secours Populaire, il est actif à l'Amicale.

Dans son intervention, Pierre Gouffault nous a transmis, avec l'hommage à son ancien président, le message pour que la Mémoire de la Résistance et de la Déportation demeure.

Charles PALANT

Vice président de l'Union des Déportés d'Auschwitz, Charles Palant est arrivé à Buchenwald le 26 janvier 1945. Il venait de Buna Monowitz (Auschwitz III).

Intervenant au Congrès, il raconte parlant de son passage à Buchenwald : «*Je me souviens de l'aide inoubliable de la solidarité apportée aux «évacués de l'Est» lors de leur arrivée à Buchenwald.*

Je n'ai pas pu être présent hier à la journée de discussion. J'y aurais dit que le matin du 11 avril, nous n'attendions rien de bon. Puis dans l'après-midi j'ai vu un détenu qui emmenait deux SS.

Je dis avec force que si la libération du camp ne s'était produite que seulement dix minutes avant l'arrivée des américains, elle s'est produite et personne ne peut dire que les déportés n'ont pas libéré Buchenwald».

Dans une seconde intervention, Charles Palant insiste sur le travail de Mémoire.

«Ce dont nous parlons, ce ne sont pas nos rêves. Dès notre retour nos associations sont nées. Ceux qui ne nous ont pas entendus n'avaient peut-être pas d'oreilles. Il nous faut donc continuer à parler et nous demander quelle hiérarchie peut-il y avoir dans le malheur ?

Il nous faut parler du programme du Conseil national de la Résistance pour lequel des milliers de femmes et d'hommes sont morts.

Si l'on ne parle pas de la Shoah, qui en parlera et elle parle pour l'ensemble des humains. Nous en parlerons car nous parlons pour tous : de la fin des juifs, de l'anticommunisme, de la Résistance».

Charles PALANT Commandeur de la Légion d'honneur

Le 23 juin 2005, dans les locaux de l'Union des Déportés d'Auschwitz, sous la présidence d'Henry Bulawko, président, notre camarade Charles Palant a reçu des mains de Roland Haas la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur.

Charles Palant, évacué d'Auschwitz, est arrivé à Buchenwald le 26 janvier 1945. Il y restera jusqu'à la libération. Il sera à Paris le 29 avril 1945.

Au cours d'une cérémonie émouvante, entouré de sa famille, en remerciement de l'allocation de Roland Haas, Charles souligne comment «*J'avais 13 ans, j'ai dû commencer à travailler. Après la guerre je suis resté fidèle au serment que je fis... J'ai consacré ma vie militante à la dénonciation et au combat contre le racisme, contre tous les racismes*».

En conclusion, il souligne «*Des historiens de grand savoir, de grand dévouement, de grand talent et, à juste titre de grande notoriété se consacrent à tenter de saisir l'insondable vérité de la Shoah. Il arrive même que devant le temps où nous n'y serons plus, certains, qui s'essaient à déchiffrer l'histoire, omettent de convier à leurs méritoires recherches les survivants qui l'ont vécue.*

Ses derniers mots sont pour dire : «*Nous raconterons le meilleur, le temps des héros, des justes et des solidaires, le temps de l'espérance et des certitudes, le temps qui sera quand le doute aura pour seule fonction de permettre aux hommes de vérifier qu'ils s'avancent sur le chemin du bonheur*».



Charles Palant, lors de notre XXIX^e congrès

COMITÉ NATIONAL SAMEDI 15 OCTOBRE 2005

Dans le prolongement de notre XXIX^e Congrès national des 4 et 5 juin 2005, les membres du Comité national élu le 4 juin dernier (voir p. 14) se réuniront le

SAMEDI 15 OCTOBRE 2005

De 10 H à 12 H - de 14 H à 16 H 30

dans les locaux de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

30 boulevard des Invalides - 75007 PARIS

Salle de réunion du 1er étage

Métro Saint-François Xavier (ligne 13)

afin de débattre sur les points suivants :

- Composition et élection des instances de direction de l'Association et répartition des tâches
- Point sur la situation de l'Association et discussion sur son avenir et ses projets
- Budget prévisionnel 2006

Assistera

N'assistera pas

Venez nombreux !

Le déjeuner de travail est prévu à 12 h 15 au restaurant «Le Vauban», 7, place Vauban (à 500 m environ de la FMD).

Pour s'y rendre, prendre à la sortie de la Fondation, à droite le boulevard des Invalides, puis contourner le fleuriste et prendre à droite l'avenue de Villars jusqu'à la place Vauban. Traverser l'avenue de Villars, puis celle de Breteuil et enfin l'avenue de Ségur.

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE DÉJEUNER

Le prix du déjeuner est fixé à 35 euros pour tous les participants et 18 euros pour les veuves de déportés aux camps de Buchenwald et Dora.

Nom	Prénom
Nombre de personnes	x 35 euros = euros
.....	x 18 euros = euros
Ci-joint la somme de euros

Merci de nous faire savoir avant le mercredi 12 octobre si vous comptez y participer en nous retournant votre bulletin d'inscription accompagné de votre règlement.

Amis des Juifs

Les résistants aux étoiles ⁽¹⁾

De nombreux ouvrages ont été consacrés aux mesures de persécution contre les Juifs de France, et parmi elles l'introduction en zone occupée fin mai 1942 par les autorités nazies du port de l'étoile jaune. Mais c'est la première fois, à ma connaissance, qu'un livre est consacré uniquement à l'action de ces Français non juifs qui se dressèrent contre cette mesure inique, en arborant eux-mêmes publiquement une étoile jaune, par solidarité avec leurs compatriotes juifs.

A partir d'archives et de témoignages, les auteurs, deux jeunes historiens, reconstituent le parcours de 45 personnes, hommes et femmes à égalité, dont 35 ont entre 15 et 30 ans.

Si un petit nombre de ces Françaises et Français étaient déjà engagé dans la Résistance, et si pour certains ce fut le premier geste pour un engagement plus profond, la très grande majorité manifesta son indignation spontanément. L'action était individuelle, ou des petits groupes ; elle fut souvent le fait d'étudiants accompagnant leurs camarades juifs, notamment sur le boulevard Saint-Michel à Paris.

Les étoiles de papier arborées portaient l'inscription "Juif", ou bien des symboles chrétiens, ou encore, par dérision, des mentions diverses, voire farfelues : auvergnat, swing, zazou, etc. (à noter qu'à l'époque la mode "zazoue" constituait une sorte de provocation à l'égard du pouvoir en place).

La répression fut générale, par la police française (mais quelques policiers fermèrent les yeux) ou par la police allemande. Les contrevenants de plus de 18 ans furent internés dans le camp de Drancy, affublés de l'étiquette "Ami(e) des Juifs", puis relâchés le 31 août 1942. Si cette répression fut bien sûr sans aucune comparaison avec le sort des résistants arrêtés, elle laissa à beaucoup une terrible impression, car ces internés temporaires assistèrent sur place aux abominables départs en déportation des Juifs, suite à la rafle

du Vel d'Hiv.

Ce qui est étonnant, c'est la méconnaissance complète de la mentalité des Français et de l'intégration des Juifs dont firent preuve les nazis, en pensant que le port de l'étoile jaune renforcerait l'animosité de la population à l'égard des Juifs. Une chose est de propager un antisémitisme sans visage, auquel beaucoup de Français étaient sans doute sensibles (l'exposition "*Le Juif et la France*" reçut un nombre très important de visiteurs), une autre est de marquer et d'humilier un ami, un voisin, un camarade, ou le simple passant que l'on croise. D'après les auteurs, l'opération fut un échec total. D'ailleurs, on le sait, le gouvernement de Vichy, auteur pourtant du scélérat Statut des Juifs d'octobre 1940, mais plus au fait de la psychologie des Français, se garda bien, malgré les pressions allemandes, d'imposer l'étoile en zone non occupée.

D'autres comportements de solidarité sont cités, notamment dans les établissements scolaires, tel ce professeur qui fit monter les élèves porteurs de l'étoile sur l'estrade de la classe, et leur serra la main devant tous leurs camarades. C'est d'ailleurs parce que je fus moi-même début juin 1942 à Paris l'objet de la sympathie de camarades de ma classe de 5ème du Petit Lycée (collège) Condorcet, alors que je portais l'étoile, que je me suis intéressé à cet ouvrage. Un jour, quelques-uns d'entre eux descendirent avec moi la rue d'Amsterdam (où était situé le collège) jusqu'à la salle des Pas-Perdus de la gare Saint-Lazare, portant des étoiles jaunes en papier avec la mention "potache" ("collégien" dans l'argot de l'époque), jusqu'à ce que des adultes les mettent en garde. Par dérision, mais non sans un certain cran, ces gamins de 12-13 ans, mes camarades, manifestaient ainsi leur opposition à la haine antisémite des nazis.

Bertrand Herz

⁽¹⁾ Cédric Gruat - Cécile Leblanc - Editions Tirésias - avril 2005 - 230 p.

OHRDRUF

Après avoir participé à l'un de nos voyages «Action-Mémoire» en août 2002, notre ami Marcel Lanoiselée (KLB 44368) prit la décision d'écrire sur sa déportation dont une large partie se déroula à Ohrdruf au sinistre chantier de *Jonastal*.

C'est aujourd'hui ce précieux témoignage qu'il nous livre.

Son écrit, qui s'ouvre sur le bombardement du camp de Buchenwald, le 24 août 1944, retrace avec précision les conditions de vie inhumaines des déportés : la faim, les maladies, les mauvais traitements, les travaux de forçats, les bastonnades, les exécutions, la mort omniprésente qui peut s'abattre et abattre à tout moment, les corps décharnés, les fours crématoires, les charniers mais aussi heureusement, les petits gestes de soutien, la solidarité, l'amitié et la présence à ses côtés de son camarade de misère, DORETHEO qui malheureusement n'en reviendra pas et qu'il ne pourra pas accompagner jusqu'à ses derniers instants.

L'écriture est simple, juste, concise mais précise et décrit justement l'horreur, les crimes mais aussi les «petits bouts de chance», comme le dit si bien Renaud Donnedieu de Vabres, actuel ministre de la Culture, qui en a assuré la préface, qui ont contribué à la survie de notre ami Marcel Lanoiselée qui est aujourd'hui l'un des trois survivants français d'Ohrdruf.

Un livre de témoignages précieux et utile... et pour lequel il faut remercier notre camarade.

Jean Claude Gourdin

Ohrdruf, le camp oublié de Buchenwald - Un survivant témoigne - Marcel Lanoiselée - Editions Jean Picollec - 2005 - 156 p - 14,50 euros.

BUCHENWALD

BULLETIN MENSUEL DE L'AMICALE DES ANCIENS DÉPORTÉS DE BUCHENWALD

Fédération Nationale des Déportés et Internés Patriotes — 10, rue Leroux-16^e

NOTRE LUTTE CONTINUE

par le Colonel MANHÈS

CHERS CAMARADES,

Nous vous présentons « Buchenwald », bulletin de l'Association Amicale française des déportés pour politique ou résistance du Camp où vous fûtes, vous-même, déportés. C'est le BULLETIN de « VOTRE » Amicale.

Notre Association a été officiellement créée le 1^{er} juillet 1945 à Paris, mais en réalité elle a vu le jour en 1944 au Camp de Buchenwald ; tout d'abord petit comité de tonnant qui cherchait en se cachant de tous les étrangers : gardiens ou détenus, à défendre l'activité française, notre groupement devint, dès le 1^{er} juillet 1944, le « COMITÉ des INTÉRÊTS FRANÇAIS », constitué par les représentants de trente-cinq groupes de résistance. Services d'action ou Réseaux de renseignements détectés dans le Camp ; c'est ce Comité que nous avons voulu faire survivre en lui permettant de réaliser — en liberté, sur la terre de France retrouvée — tout ce que nous concrétisions là-bas par cette courte phrase : « Quand nous rentrerons, il y aura du travail à faire. » Nous ne savions pas, alors, à quel point nous avions une vue exacte de l'avenir.

Notre Association n'est pas une association comme beaucoup d'autres, elle a UNE AME, elle a UNE PERSONNALITÉ. Elle a déjà travaillé, elle veut poursuivre SON TRAVAIL dans l'UNITÉ pour l'intérêt DE TOUS : des survivants et des familles des camarades de souffrances qui sont morts si lamentablement sur la terre d'exil.

Parmi les membres du premier Conseil d'administration, vous trouverez — au complet — les membres du bureau du Comité clandestin du Camp ; c'est vous dire assez clairement qu'aucune exclusive n'a été et ne sera jamais prononcée. Toutefois, entendons-nous bien, il n'est question que de se retrouver, au sein de notre Amicale, seulement entre déportés pour politique et déportés pour résistance ; il n'est pas question d'admettre parmi NOUS les déportés qui ne répondent pas à ces conditions, cette clause est inscrite dans les Statuts.

Ceci étant nettement posé, nous croyons utile de bien préciser ce qui conduit l'action de notre Amicale. C'est la nécessité née des besoins de l'heure qui dicte le programme que nous pouvons résumer en trois mots : « UNION » - « UNITÉ » - « UTILITÉ ».

Oui, chers Camarades, l'Union est indispensable parce que le rassemblement pour la défense d'une même idée offre des moyens que n'apporteront jamais les efforts dispersés.

Nous avons créé l'Union en prolongeant le Comité clan-

NOTRE BULLETIN

Pour nous, rescapés de ces lieux maudits, écoquer BUCHENWALD, c'est écoquer tout un esprit nouveau et tout un programme.

C'est la raison du titre.

Son titre résume notre bulletin ses multiples tâches.

Il sert de lien et un outil au service des buts définis par notre programme.

Un lien qui rendra plus vivante l'Amitié et la Solidarité scellées dans le sang de nos Morts et l'effort commun contre la terrible adversité.

Un outil d'informations, de recherches et de lutte, qui véhiculera toute idée et suggestion intéressantes, toute expérience heureuse, tout appel des Familles, et les revendications multiples de notre catégorie permettant à chacun d'être bien " dans le bain " de la vie intérieure et de la lutte de notre Amicale.

Camarades, informez, proposez.

LE BUREAU.

destin de Buchenwald ; nous avons réalisé l'Unité aussi en créant le Comité de coordination des Amicales de Camps et de Prisons (tout cela au sein de la Fédération Nationale des Centres d'entraide des internés et déportés politiques). Nous demandons que ceux de nos Camarades qui ont déjà adhéré consentent à être des pionniers, à rechercher et à amener les camarades qui ne sont pas encore renseignés ou qui sont indécis. Rien ne doit pouvoir empêcher de réunir demain ceux qui, hier, ont travaillé et souffert pour le même idéal ; s'il devait advenir qu'une rivalité puisse exister ce serait détestable et infiniment pénible. C'est pourquoi nous vous disons : N'oublions pas que nous portons des responsabilités, que nous ne sommes pas tout à fait libres ; n'oublions pas que nous avons des engagements vis-à-vis de nos Morts qui, en quittant cette terre de misère ont certainement pensé qu'ils pouvaient compter sur nous pour les venger, pour aider leurs familles, pour reconstruire la France.

Prouvons donc, à ceux qui nous observent et dont certains peut-être, souhaitent la désunion, que les Patriotes sauvés du Régime abject qui les fit jeter en prison et les envoya — pour y mourir — dans les Camps d'Allemagne, répondent unanimement au désir formulé par le Conseil National de la Résistance et sont toujours unis pour la Renaissance de la Patrie comme ils l'ont été pour la Résistance à l'ennemi.

Chers Camarades, adhérez tous à l'Amicale de Buchenwald, premier échelon de l'Unité et faites adhérer les camarades de votre Région.

Incitez tous les déportés à adhérer à l'Amicale de leur Camp car il existe une amicale de chacun des Camps.

Envoyez-nous les adresses de ceux que vous craignez de ne pouvoir atteindre.

Adressez-vous au Centre départemental d'entr'aide qui vous renseignera, qui vous fera parvenir la Fiche de demande pour l'obtention de la Carte d'interné ou déporté politique, fiche qui servira, en même temps, de bulletin d'adhésion à l'Amicale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

élu pour l'Exercice 1945-1946

PRÉSIDENT :

Colonel MANHÈS (ex-délégué du Comité National français en zone nord, 1943, condamné à mort), ex-président du Comité clandestin des intérêts français du Camp de Buchenwald.

VICE-PRÉSIDENTS :

Marcel PAUL, membre de l'Assemblée Consultative, ex-secrétaire du Comité clandestin du Camp de Buchenwald ;

Maurice JATTEFAUX, ex-président suppléant du Comité clandestin du Camp de Buchenwald ;

Gaston WEILL, fondateur du Groupe " L. E. F. " ;

Jean de RUDDER, fondateur du Groupe " Résistance ".

SECRETARIE GÉNÉRAL :

Jean LOUBES, ex-secrétaire suppléant du Comité clandestin du Camp de Buchenwald.

SECRETAIRES :

André LEROY, ex-membre du Comité clandestin du Camp de Buchenwald, délégué du Comité clandestin au Kommando des Usines de Weimar ;

Lucien CHAPELAIN ;

Louis ARTOUS.

TRÉSORIER GÉNÉRAL :

Auguste GENTELET.

TRÉSORIER ADJOINT :

Georges MAIRE, ex-délégué-adjoint du Comité clandestin au Kommando des Usines de Weimar.

MEMBRES :

Colonel Charles AILLERET ; Roger ARNOULD ; Général Louis AUDIBERT ; Colonel breveté Georges BADEL ; Louis BLONDET, ex-membre du Comité clandestin du Camp de Buchenwald ; Claude BOURDET, fondateur de " Combat ", membre de l'Assemblée Consultative ; Julien CAIN, administrateur de la Bibliothèque Nationale ; Robert DARSONVILLE, ex-membre du Comité clandestin du Camp de Buchenwald ; Colonel Emile DOUCET, ex-chef du Groupe " C. d. L. " ; Pierre DUBOIS, conseiller municipal d'Aubervilliers ; Docteur Vic DUPONT, fondateur du Groupe " Vengeance " ; Docteur Léon ELMELIK ; Albert FORCINAL, membre de l'Assemblée Consultative, ex-vice-président du Comité clandestin du Camp de Buchenwald ; Colonel aviateur Alfred HEURTAUX ; Général Pierre de

JUSSIEU, ex-commandant de l'Armée Secrète ; Jean LASTENET ; Colonel breveté Emile MOLLARD ; Roger PÉRIAUD ; Pierre PÉRY ; Georges PFEIFFER ; Professeur Albert PICOLO ; Christian PINEAU, Ministre ; Léon ROYMER ; Charles ROTH ; Robert SIMONIN, fondateur du Groupe " Franche-Comté " ; Professeur Antoine STRAKA ; Eugène THOMAS, Ministre, ex-membre du Comité clandestin du Camp de Buchenwald ; Louis VAUTIER, ex-membre du Comité clandestin du Camp de Buchenwald ; Alex VIGNERON LA ROSA ; Eugène VITIELLO ; Docteur Robert WAITZ.

NOTA - 1° Tous les membres du Conseil d'Administration sont des Résistants ;

2° Tous les ex-membres du Bureau du Comité clandestin des intérêts français du Camp de Buchenwald sont membres du Conseil d'Administration.

DROITS DES DÉPORTÉS

1° PRIMES DIVERSES.

À l'entrée sur le territoire français le déporté reçoit une prime d'accueil de 1.000 francs.

Au premier centre de rapatriement, il touche une somme de 2.000 francs (échange de reichmarks) ou lagermarks, même s'il n'est pas en possession de monnaie d'échange (solidarité entre prisonniers).

Il perçoit en outre une indemnité de déportation dont le montant de 5.000 francs est versé par les comptables du Trésor sur présentation d'un ordre de paiement délivré par les directions départementales ou par les mairies dans le département de la Seine.

Une indemnité dite « Congé de libération » se montant à un mois à plein traitement pour les fonctionnaires et agents des services publics, et au salaire moyen mensuel départemental, pour les non-fonctionnaires est payée par l'État à tous les déportés. Cette indemnité pourra être renouvelée une fois, si l'état de santé s'y oppose à la reprise du travail.

Le conjoint salarié a droit à un congé de quatre semaines dans lequel est compris le congé légal à la charge de l'employeur.

2° HABILLEMENT.

Les déportés ont droit dans la limite de deux cents points aux articles suivants distribués dans les centres d'accueil du Ministère :

a) Homme. — Complet veston, chemise, caleçon, chaussettes, mouchoir.

b) Femme. — Robe, combinaison, culotte, paire de bas, mouchoir, manteau.

Ils doivent entrer en possession de la carte de textile attribuée aux civils et d'une feuille de deux cents points textiles prioritaires, d'un bon de chaussures et d'un bon de ressemelage prioritaire.

Les déportés ont droit pendant une période de six mois au double des rations alimentaires habituelles, sur demande adressée aux Directions départementales du Ministère.

Ils peuvent aussi prétendre à l'attribution de tickets de suralimentation sur présentation d'un certificat médical.

3° RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX.

Après inscription à l'Assistance médicale gratuite (Mairie), les déportés peuvent se faire soigner chez un médecin de leur choix, pendant une période de neuf mois.

Les lunettes sont obtenues dans les mêmes conditions, jusqu'à un maximum de 200 francs, plus le prix des verres.

Les soins dentaires sont donnés après établissement d'un devis.

Les malades ont droit à une indemnité journalière de 50 francs minimum, pendant la période d'interruption du travail.

4° LOYER.

Les déportés bénéficient à partir du 30 décembre 1944 d'une réduction des trois quarts du montant du loyer.

L'ordonnance du 9 janvier 1945 stipule qu'aucun loyer n'est dû pendant le temps où le locataire était dans l'impossibilité d'occuper les lieux, du fait direct ou indirect des autorités d'occupation.

Réintégration.

Pouvent demander à être réintégrés dans les lieux loués, lorsqu'ils ont été expulsés depuis le 16 juin 1940 :

Les locataires qui, du fait de la guerre ou sous l'empire d'une contrainte matérielle ou morale, provenant du fait de l'occupation allemande, ont dû quitter le local d'habitation ou à usage professionnel qu'ils occupaient. Un délai pourra être accordé à l'occupant expulsé, s'il est de bonne foi (ordonnance du 14 novembre 1944).

5° PENSIONS.

Les rapatriés peuvent obtenir une pension d'invalidité au même titre que les prisonniers de guerre.

6.800 francs par an à la veuve ;

2.070 francs par an aux enfants ;

4.000 francs par an aux ascendants.

6° SPOLIATIONS.

Les biens qui ont été l'objet de mesure de séquestre, d'administration provisoire, de gestion, de liquidation exorbitants du droit commun de la part de l'autorité de fait se disant « État Français » ou de la part des autorités ennemies pourront être restitués à leurs propriétaires légitimes.

L'ordonnance du 14 novembre 1944, complétée par celle des 2 février et 21 avril 1945, indique dans quelles conditions peut être demandée la nullité des actes de spoliation.

7° IMPOTS.

Les demandes de remise ou de modération doivent être examinées avec bienveillance par les services compétents.

8° PIÈCES D'IDENTITÉ.

Permis de conduire, cartes, etc. Des duplicatas doivent être remis gratuitement pendant une période de six mois.

9° RÉINTÉGRATION.

Les salariés titulaires d'un contrat de travail avant leur déportation doivent être réintégrés dans l'entreprise, l'employeur peut licencier les personnes entrées dans l'entreprise après la date du départ en déportation (sauf P. G. et A. C.). Le salarié réembauché bénéficiera des avancements dont ont pu bénéficier ses camarades.

Pour tous renseignements complémentaires, nous consulter.

Comme on le voit, tous ces droits accordés aux déportés et à leurs familles sont encore très insuffisants et sont l'objet de l'attention très particulière de notre Fédération.

Des revendications sont déjà déposées, d'autres sont à l'étude.

REVENDICATIONS DES DÉPORTÉS POLITIQUES

BÉNÉFICIAIRES.

Les détenus politiques arrêtés en vertu des textes du gouvernement de Vichy ou par l'ennemi.

Les détenus politiques étrangers, ayant pris part aux combats contre l'ennemi sur le sol français, dans les rangs de l'armée française ou de la résistance.

Les otages arrêtés par l'ennemi.

Nous demandons :

Un secours immédiat de 10.000 francs, au lieu de 5.000 francs.

Un pécule égal au salaire minimum de base d'une année de travail au moment de leur libération.

Un congé de repos payé d'une durée de six mois au traitement de la catégorie de l'intéressé.

Un congé d'un mois aux ascendants, conjoints et descendants.

Le rappel intégral de traitement pour les fonctionnaires depuis la date de l'arrestation.

Une indemnisation comparable, pour tous les autres déportés.

La double carte d'alimentation pour un an, ainsi qu'une carte de régime.

L'allocation militaire aux familles, quelle que soit leur nationalité (sans plafond pour les ressources, si elles proviennent de salaires). Le droit de cumuler avec les allocations familiales ou la retraite des vieux.

Le rappel de ces allocations depuis le jour de l'arrestation.

Une pension mensuelle aux familles des Français ou étrangers morts pour la France.

La présomption d'origine de maladie pendant un an et cinq ans pour certaines maladies.

La gratuité absolue de tous soins médicaux, dentaires, y compris l'hospitalisation et le traitement dans les maisons de cures et de repos.

La restitution des biens sinistrés, confisqués ou volés ou le dédommagement rapide.

Des prêts à long terme aux paysans, artisans, commerçants.

La naturalisation sur sa demande de tout déporté étranger ayant participé à la résistance.

La carte de travailleur étranger pour celui qui désire conserver sa nationalité.

Trois voyages gratuits.

Recherche des orphelins confiés à l'Assistance publique, afin de les recueillir sous le contrôle de la Fédération des déportés.

Nos revendications sont exposées ici succinctement.

Nos camarades pourront consulter à notre Amicale le contenu de nos cahiers.

NOTRE ACTIVITÉ

Notre Amicale n'a pas eu très rapidement une vie intéressante active. Cela provient que nos premiers efforts visaient à renseigner les familles de nos Camarades n'étant pas encore rentrés.

Nous établissons dès avril, avec l'aide bénévole de quelques camarades, un service de renseignements et de recherches.

Grâce au dévouement inlassable de ces camarades n'ayant pris aucune journée de repos et à l'initiative du Comité des Intérêts Français qui avait ramené les listes complètes des Français présents au Camp le 7 avril et les listes de tous les Français passés par Buchenwald, plus de 3.000 familles eurent des nouvelles de ceux qu'elles attendaient.

Un volumineux courrier s'abattait sur notre Amicale (plusieurs centaines de réponses déjà faites). Nos faibles moyens techniques et le trop petit nombre de camarades disponibles ne nous permettent pas de répondre aussi rapidement que nous le désirons.

Nous nous excusons auprès de nos correspondants n'ayant encore reçu aucune réponse. Mais chaque cas est examiné et dès qu'un indice quelconque concernant la personne recherchée nous le permet, nous répondons.

Le 1^{er} juillet une Assemblée générale rassemblait plus de 500 rapatriés de « K. L. Bu ».

Les statuts ont été discutés, adoptés et le Conseil d'Administration élu à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration tenait sa première réunion début août et procédait à l'élection du Bureau de l'Amicale.

Nous faisons un appel pressant à tous nos amis pouvant disposer d'une ou deux heures le soir pour venir travailler à la Fédération.

Le Secrétaire.

AIDEZ-LES!

Vous qui connaissez tous ce que les horreurs des camps nazis ont causées, comme souffrances, comme maladies, comme deuils,

Vous qui avez des parents, des amis qui veulent nous aider dans notre tâche pour que nous ne revoyions jamais çà! Vous dont l'état de santé vous a permis de reprendre votre travail,

Songez à ceux qui portent les stigmates de ces camps de la mort et qui, malades, ne sont pas encore remis de leurs souffrances. Songez aux femmes, aux enfants, aux parents de ceux qui ne reviendront pas, et qui sont encore dans le besoin. C'est votre devoir à tous de leur venir en aide. Vous le leur devez car ils ont été vos camarades de misère et ont lutté tout comme vous pour la libération et la grandeur de notre pays.

AIDEZ-LES! financièrement, alimentairement.

Que nos camarades des campagnes envoient à notre Amicale les denrées qu'ils peuvent se procurer; nous les répartirons à nos frères malades hospitalisés.

Envoyez vos dons au siège de notre Amicale, 10, Rue Leroux, Paris.

Membres donateurs, à partir de 100 francs;

Membres bienfaiteurs, à partir de 1.000 francs.

La liste de nos donateurs paraîtra dans notre prochain bulletin mensuel.

QUI SE SOUVIENDRAIT...

APPEL DES PARENTS

— de Monsieur PRALET René, matricule 77.473, arrivé le 20 Août 1944 à Buchenwald, probablement dirigé sur DORA et ELLRICH ensuite.

— de Monsieur PRADET Pierre, matricule 77.129, arrivé à Buchenwald en Septembre 1944 et dirigé sur DORA ensuite.

— de Monsieur RAUSCHER Pierre, ayant été évacué sur FLOSSENBURG et de là sur CHAM.

— de Messieurs BEINIS Bernard et Emile, évacués de Buchenwald le 7 Avril.

— de Monsieur DE LIPARDY Louis, déporté en Janvier 1944, portant à Buchenwald le matricule 39.515.

— de Monsieur DAUVIGIS Gaston, 51.113, parti en kommando à Halbertstadt. Libéré le 9 Mai 1945 par les Américains à MITTELBAH. puis dirigé sur un hôpital. Sans nouvelles depuis.

— de Monsieur TYRODE François Louis, arrivé fin Août 1944 à Buchenwald, né le 4 Juin 1883 à Meythet (H^{te}-Savoie).

Donnez d'urgence tous renseignements sur ces camarades au siège de l'amicale.

VOUS TROUVEREZ au 10, rue Leroux

UN CONSEIL JURIDIQUE

pouvant être consulté sur tous les droits de réintégration, les spoliations, pensions, etc. Il dispose de plusieurs avocats qui prendront en mains la défense de nos adhérents en toutes circonstances.

UN SERVICE DE PLACEMENT

à la disposition de tous ceux qui nous adresseront leurs demandes.

UN SERVICE MÉDICAL

orientant nos camarades sur les meilleurs centres médicaux et donnant tous conseils utiles. Les ENFANTS seront l'objet de notre attention très spéciale en vue d'une adoption éventuelle ou d'une aide importante sous toute forme.

En outre, une cantine coopérative a été créée par les Amicales et sera bientôt en mesure de distribuer des denrées alimentaires à leurs adhérents de la Région Parisienne.

N'hésitez pas, Camarades. Ces services sont à votre disposition. Passez ou écrivez-nous, nous ferons toujours le nécessaire.

LES CAMARADES ÉTANT PASSÉS PAR LE CAMP D'ELLRICH SONT PRIÉS D'ENVOYER D'URGENCE LEURS NOM ET ADRESSE. TRÈS IMPORTANT.

BIJOUX, MONTRES, ETC.

peuvent être dès maintenant retirés avec présentation des papiers d'identité et la carte de rapatrié, tous les jours, 50, Avenue Bugeaud, Paris (16^e).

QUI TROUVERA...

tout en conservant le nom de notre bulletin, une présentation plus belle et plus expressive de notre titre?

Envoyez projets au siège de notre Amicale.

ATTENTION!

Qui pourrait déposer contre le Docteur SCHONGRUN, de Buchenwald, arrêté pour intelligence avec l'ennemi pour son attitude au kommando de DUSSELDORF?

Envoyez vos nom et adresse à l'Amicale.

Le 3 juin 2005 au Conseil Economique et Social

Le compte rendu de cette journée de discussion est paru dans le n° 302 du *Serment*. Dans ce numéro figure des extraits des contributions et du débat de la matinée du vendredi 3 juin.

Denis PESCHANSKI anime la première séance de la journée portant sur la situation des Français lors des arrivées des premiers convois (2e semestre 1943).

Il insiste sur ce qu'il appelle «les enjeux de la mémoire».

«Je dirai en un mot ce que j'ai écrit à plusieurs reprises. Je plaide pour une convergence «mémorielle», une convergence des deux mémoires, car autant il était historiquement et sur le terrain de la Mémoire inacceptable que la déportation de «persécution» soit oblitérée, autant il me semble grave que la déportation de «répression» n'ait pas sa place.»

Il souligne que l'on ne peut mettre un signe d'égalité mais «c'est le même système nazi». Et avant de passer la parole à la première intervenante, il salue l'Association de Buchenwald d'être «l'instrument de rencontre» entre les témoins présents et les historiens.

Claudine CARDON-HAMET est l'auteur d'un livre sur le convoi dit des 45000 comprenant plus de 1000 otages déportés vers Auschwitz.

Elle se livre à une analyse très fine des transports partis de Compiègne vers les camps de concentration nazis : «répression de masse et au niveau du Reich, l'intégration des camps de concentration dans l'économie de guerre».

«On voit, dit-elle, «à travers ces chiffres l'importance du camp de Buchenwald dans la déportation de répression depuis la France. S'il ne fallait retenir qu'un seul chiffre je garderais celui-ci : les déportés vers Buchenwald représentent plus du tiers (34 %) des déportés partis de Compiègne.»

C'est à partir de janvier 1943 que s'opéra un changement dans l'importance du nombre de déportés.

Claudine Cardon Hamet souligne qu'à partir de l'automne 1942 «des accords sont passés avec les groupes industriels allemands entraînant l'installation de camps annexes (kommandos) à proximité des usines».

Thomas FONTAINE, à propos du convoi de juin 1943 (les 14000) comme dans les autres convois de 1943, relativise la proportion de «droits communs» figurant dans ce transport.

Il s'y trouve beaucoup de «ce que l'on appelle des «frontaliers», c'est-à-dire ceux qui ont été arrêtés pour le passage de frontière notamment vers l'Espagne. On y trouve aussi des personnes arrêtées pour des attitudes anti allemandes très diverses et pour des infractions aux lois sur la réquisition au travail.»

Dans ces premiers grands convois (juillet 1943), le

nombre des «politiques» est minoritaire. Il deviendra beaucoup plus important à partir de celui du 16 décembre 1943.

«Précision importante» donne Thomas Fontaine, on a là un groupe de détenus très jeunes (un sur deux est né en 1920 et après).

Au moins 61 % des personnes arrivées dans ces premiers convois quittent le camp durant les premières semaines qui suivent leur arrivée.

André SELLIER qui n'a pu être présent a demandé à Thomas Fontaine de lire le texte qu'il a envoyé qui évoque la question des transferts. L'essentiel part dès septembre 1943 vers Dora. Il précise dès le début «le nombre de ceux qui ont dû quitter Buchenwald à un moment ou à un autre a été à chaque fois déterminé par les SS au niveau de la direction centrale d'Oranienburg».

A. Sellier situe deux périodes :

«la première période va jusqu'au bombardement de Pennemünde. On peut en situer le commencement au moment du départ de Compiègne le 24 janvier 1943 du premier grand convoi de masse. Il est arrivé à Sachsenhausen le 25. Une partie importante est affectée au Kommando Heinkel... Pour la première fois on utilise systématiquement dans une usine d'armement une nouvelle population concentrationnaire.»

La seconde période commence le 18 août 1943 avec le bombardement de Peenemunde qui détruit une partie de l'usine de fabrication de la fusée A4, la future V2.

C'est là que l'on décide d'implanter sous la colline du Kohnstein un kommando de Buchenwald. Il s'agit de Dora. C'est ainsi que de septembre 1943 à fin janvier 1944 ce sont près de la moitié des matricules dans les «10000» qui, arrivés de Compiègne, sont allés à Dora.

A. Sellier montre qu'à partir de février, sur les dix grands transports partis de Compiègne un seul arrive à Buchenwald le 14 mai 1944. Le même jour arrivent les déportés qui sont passés par Auschwitz. Trois convois arrivent à Buchenwald, le 6 août de Toulouse, le 20 août de Pantin et le 22 août de Compiègne.

«Une grande partie se retrouve très rapidement dans les kommandos meurtriers d'Ellrich et de Neu-Stassfurt. Des détenus plus anciens sont envoyés à Dora et à Langenstein.»

Irmgard SEIDEL est une des secrétaires du CIBD. Elle est celle qui a conçu et participé à la réalisation de l'exposition «Les femmes oubliées de Buchenwald». Elle parle de ces femmes qui furent utilisées comme main-d'oeuvre dans les Kommandos de camp «d'hommes».

A la mi-janvier 1945, les statistiques SS établissaient le chiffre de 26.650 prisonnières dans les kommandos extérieurs du camp de Buchenwald. Cette observation est également valable pour d'autres camps de concentration d'hommes (tels que Sachsenhausen, Dachau, Flossenbürg, Neuengamme et Mauthausen), qui eurent eux aussi des kommandos de femmes à gérer.

Les prisonnières furent directement envoyées depuis Ravensbrück, Auschwitz-Birkenau, mais également Bergen-Belsen, le Stutthof et le camp polonais de Sharzysko Kamienna sur les lieux de production industrielle, où elles allaient être exploitées pour un travail d'esclave.

Dès 1933, les nazis ouvrent un camp central de femmes érigé à Notingen, puis en 1939, date de l'installation du camp de Ravensbrück, elles furent enfermées à Lichtenburg.

Irmgard Seidel précise qu'au printemps 1945, 130 000 femmes avaient connu «l'enfer des femmes».

Mais le nombre de femmes venues notamment de l'Est de l'Europe fait que Ravensbrück, prévu à l'origine pour 3000 prisonniers, fut très vite débordé.

Le 1er septembre 1944, les camps extérieurs de femmes furent officiellement transférés sous la gestion des camps d'hommes. Buchenwald régira ainsi 27 kommandos extérieurs de femmes qui se créèrent depuis lors jusqu'en février 1945.»

Dans ces kommandos, ces femmes venant de tous les pays d'Europe occupés furent - et les françaises ne furent pas les dernières, des actrices de la Résistance «contre l'extermination par le travail», les actions de sabotage malgré les menaces de mort pour celles qui s'y livraient.

C'est ainsi que des Françaises des grands convois de l'été 1944 vers Leipzig et Abteroda ont organisé des actions de sabotage significatives. Parmi ces femmes, il y avait Jacqueline Fleury, Suzanne Orts et Lise London, dont les destins sont repris dans l'exposition.

Toutes ces initiatives des détenues, ces actions «permirent de maintenir la dignité de chacune et de renforcer la volonté de survivre».

A l'issue de cette contribution et avant d'ouvrir la discussion, Denis PESCHANSKI remercia et félicita notre amie Irmgard Seidel et aussi Agnès Triebel «notre traductrice et son travail absolument exceptionnel et le peu que l'on a vu entre le texte allemand et le texte français montre qu'il n'y a aucune différence».

Dans la discussion, ce sont essentiellement les témoins, anciens déportés à Buchenwald qui se sont exprimés.

Stéphane HESSEL (Mat. 10033) intervient le premier pour dire d'une part le rôle considérable joué dans la Résistance au camp par les internés allemands et dit-il «nous avons tous souvenir de ceux qui ont résisté. Nous qui avons survécu savons ce qu'ils doivent à l'organisation allemande. Je rappelle pour ma part le rôle joué par Eugen Kogon, auteur d'un des meilleurs livres «L'Etat SS».

Henri TOUSSAINT (Mat. 21469) souligne le rôle joué par les *brandwache*. «J'en étais. Ils étaient piquets d'incendie nommés après le bombardement du 24 août. Nous avions un brassard avec un point rouge. Sans être dispensé de travail nous avions l'obligation de rejoindre les pompiers. Nous étions aussi des éléments de la résistance».

Le 11 avril à trois heures, Schwartz m'a dit : tu vas au Block 17 chercher des armes».

Georges PETIT (Mat. 43356) est allé à Langenstein. Il remercie dès le début la partie sur les droits communs de Thomas Fontaine.

«Peut-être faut-il tempérer sur leur comportement. J'en ai connu de très dignes et j'ai vu des résistants «s'écrouler». Personnellement j'étais assez indigné que des camarades qui avaient des privilèges me fassent des leçons de solidarité.»

Georges SOUBIROUS (Mat. 21182) revient sur le thème des droits communs et pose la question : «Qu'est-ce que l'on entend par «droit commun». Est-ce qu'il s'agit de gens qui ont commis des délits ou des crimes vis-à-vis de l'occupant (donc ils étaient la plupart du temps des collaborateurs) ou s'agit-il de gens qui ont commis des délits ou crimes envers la société française ?»

Thomas FONTAINE répond que sous ce vocable figure les deux cas cités par Soubrouis. Il y a tous les types d'actions.

Claudine CARDON-HAMET précise sur le même sujet que dans ses recherches pour le convoi des 45000 elle a des cas de «droits communs». Quant à leur comportement il est en général de la même manière que les autres détenus.

Emile TORNER (Mat. 81655) indique que lors de son arrestation il s'est trouvé à Cologne dans un Kommando de Buchenwald. Là il a vu «des prêtres et des membres de l'Action catholique arrêtés dans la région en août 1944. Ils ont été maltraités puis sont arrivés avec nous le 17 septembre 1944. Chacun a eu ensuite son propre parcours. Je me suis retrouvé avec certains d'entre eux à Langenstein. Là ils priaient et nous étions quelques uns à faire le guet pour qu'ils ne soient pas surpris.»

Gaston VIENS (Mat. 69295) précise que, arrêté comme FTP, il n'a su que plus tard qu'il était membre de la Brigade d'action libératrice. Il se souvient : «un jour après l'appel on nous a demandé de nous rendre à un numéro de baraque. On s'y est rendu et quelque temps plus tard il a fallu rejoindre notre block. C'était une manoeuvre et il était nécessaire de se préparer pour la suite. Il souligne également «le rôle important des sabotages dans les usines du camp.»

A la suite des diverses interventions, Denis Peschanski apporte un point de vue important. «Quand on a vécu quelque chose, on a tendance à extrapoler notre expé-

rience sur l'ensemble des phénomènes dont on a à rendre compte. En fait, c'est beaucoup plus compliqué que cela et la responsabilité des historiens est de rendre compte de cette complexité.»

René ROY (Mat. 51300) revient sur les rapports entre les historiens et témoins.

«C'est difficile. D'abord la mémoire est fuyante et les témoins peuvent extrapoler ou affabuler. Les textes, d'autre part, ne sont pas sacrés. Nos mémoires ne sont pas sacrées. Aujourd'hui nous faisons face non plus au devoir de mémoire mais au devoir de transmission de la Mémoire. Nous sommes les derniers des «Mohicans» et je suis parfois inquiet».

Claudine CARDON-HAMET lui répond que le «problème posé est très très important». Aussi souligne-t-elle que lorsqu'elle a travaillé sur le convoi des 45000, elle a été confrontée à ce problème «historiens et témoins».

«Aussi» dit-elle «pour essayer de surmonter cette question, j'ai constitué un petit groupe d'anciens 45000 auxquels je montrais mon travail. Ce sont eux qui m'ont aidé à choisir les témoignages. Je me suis ainsi rapprochée d'eux et en me rapprochant d'eux, je me suis rapprochée de l'expérience des déportés. Je crois que nous sommes encore dans une période dont il faut saisir l'opportunité, c'est-à-dire celle du dialogue étroit en bonne compréhension entre historiens et déportés.»

Avant de clôturer la séance du matin, Denis Peschanski entend poser à Irmgard Seidel la question : «Où en est-on de la mémoire allemande de cette déportation ?

Irmgard SEIDEL

«La question de la Mémoire est aussi une question de génération. Je suis née en 1940 et pour ma génération s'il était simple de voir les lieux, les camps où les prisonniers avaient été déportés et où les crimes de la SS avaient été faits. Ceci est en tout cas vrai pour l'Allemagne dont je suis issue. Je suis née près de Weimar. Et cette génération de gens nés encore pendant la guerre n'ont jamais pu comprendre et partager avec qui que ce soit comment de telles horreurs avaient été possibles.

Entretemps je suis devenue professeur, un métier que j'ai exercé pendant trente ans et j'ai pu constater que quelque soit la visite qu'on puisse faire d'un camp, aussi vivace soit-elle, sans les explications, on ne fait pas naître le sentiment de démocratie à travers ce que l'on raconte. Le fait de pouvoir regarder, affronter, confronter sa propre histoire est très important. Cet espèce de jeux de miroirs est fondamental et je crois qu'il est extrêmement important que l'on puisse entendre les survivants et écouter leurs témoignages sur leur vécu et leur destin.»

Dans le prochain numéro (304) du Serment, nous publierons la deuxième partie de cette journée du 3 juin

G.D.

Toutes les interventions et la discussion seront intégralement publiées dans «Les actes de la journée» (parution 2006)

Indemnisation des orphelins (suite)

Apparemment la situation semble se débloquer et de nombreux amis nous ont fait savoir qu'ils avaient obtenu le règlement tant attendu de l'indemnisation promise et ce quelle que soit la formule de celle-ci, rente viagère ou capital.

La série des 10.000 (chacun des dossiers s'est trouvé affecté d'un numéro de référence) est désormais concernée.

Notre patience semble aujourd'hui récompensée !

A titre d'information, on soulignera que si les études préalables avaient évalué à environ 12.000 à 15.000 le nombre des bénéficiaires potentiels pour le service d'une telle indemnisation, la réalité fut tout autre puisqu'en mai/juin 2005, plus de 22.000 demandes avaient été déposées.

Il va de soi que cet afflux de dossiers non prévus a eu des conséquences sur les durées d'instruction et de règlement.

Nous continuons de suivre de près l'évolution de cette affaire auprès des services ministériels compétents... et ce jusqu'à son aboutissement complet.

COMITÉ NATIONAL ÉLU LORS DU XXIX^e CONGRÈS NATIONAL À PARIS LE 4 JUIN 2005

Michelle Abraham	Fille	Marius Delanchy	30555	M. Claude Luya	Epouse
Pierre d'Astorg	Fils	Véronique de Demandolx	Fille	Delphin Maillat	53389
Jean Achard	20351	Michel Douarre	Gendre	Marcel Mathieu	14546
Montserrat Andrés	Veuve	André Dumon	20512	Claudie Oddoux	Veuve
Georges Angeli	14824	Dominique Durand	Fils	Victor Oden	49966
Christian Arnould	Fils	Huguette Ferrand	Veuve	Dominique Orłowski	Fille
Jany Austruy	Soeur	Jacques Finkel	124538	Suzanne Orts	Kdo Leipzig
Floréal Barrier	21802	Emmanuel Foucault	Ami	Pierre Pardon	44117
Louis Bécharde	42144	Simone Frocourt	Amie	Jean Péneau	Fils
Janine Bellinato	Fille	René Froger	76854	David Perlmutter	116731
Jacques Bernardeau	Petit fils	Colette Gaidry	Amie	Georges Petit	43356
Louis Bertrand	85250	Albert Girardet	51557	Geneviève Pichot	Fille
Evelyne Bessière	Amie	Jean Claude Gourdin	Fils	Gérard Pichot	42594
Rémy Bonein	69312	Jacqueline Granger	Fille	Charles Pieters	51593
Germaine Bordier	Veuve	Jean-Pierre Guérif	Fils	Karine Pieters	Petite fille
Léa Bouclainville	Amie	Jacques Guilbaud	51110	Roger Poitevin	Fils
Arnaud Boulligny	Ami	Geneviève Guilbaud	Epouse	Paul Ponchut	21773
Vanina Brière	Amie	M. Joëlle Guilbert	Fille	Hélène Raskine	Kdo Leipzig
Pierre Brisson	14554	Désiré Guillard	43475	Mireille Roberty	Fille
Mauricette Busson	Veuve	Franka Günther	Petite-fille	Lucienne Rolland	Kdo Leipzig
Elie Buzyn	119978	Bertrand Herz	69592	Alfred Rotella	44321
Marcel Carré	81514	Claudine Houdmont	Petite fille	Josette Roucaute	Kdo Leipzig
François Cathelain	Ami	Raymond Huard	21472	Félix Saba	20269
Mireille Charbonnel	Veuve	Robert Koerner	Fils	Albert Simon	44964
Laure Chaulet	Veuve	Jean Lastennet	51324	J. Pierre Thiercelin	Fils
Jacqueline Cléret	Veuve	Paul Le Goupil	53354	Emile Torner	81655
Lucienne Colin	Fille	Michel Legrand	Fils	Agnès Triebel	Amie
Henri Coty	43864	Roger Leroyer	93214	Jean Trocquet	133455
Danielle Courrent	Fille	Gilbert Léviex	31262	Gaston Viens	69295
Emmanuel Dang Tran	Ami	Lise London	Leipzig	Albert Zimmermann	Fils
Gaston Darchelet	81067	Maurice Luya	69732		

BUREAU NATIONAL ÉLU PAR LE COMITÉ NATIONAL LE 4 JUIN 2005

Michelle Abraham	M. Joëlle Guilbert
Christian Arnould	Bertrand Herz
Pierre d'Astorg	Raymond Huard
Floréal Barrier	Robert Koerner
Louis Bécharde	Michel Legrand
Jacques Bernardeau	Marcel Mathieu
Louis Bertrand	Victor Oden
Evelyne Bessière	Dominique Orłowski
Emmanuel Dang Tran	Karine Pieters
Gaston Darchelet	Mireille Roberty
André Dumon	Félix Saba
Dominique Durand	Jean Pierre Thiercelin
Simone Frocourt	Emile Torner
Jean Claude Gourdin	Agnès Triebel
Jacqueline Granger	

Président d'honneur :

Guy Ducoloné

Comité d'honneur :

Présidentes :

Suzanne Barès, Claudine Leroy

Membres :

Lucien Chapelain, Suzanne Chevallier,
Alice Gaspard, France Hamelin,
Stephane Hessel, Pierre Sudreau,
Boris Taslitzky, Camille Trébosc,
Gilbert Willems

COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

Alain Dupas
Didier Petit

Camille Sanna
Pierre Texier

Léon Zyguel

Jean CORMONT nous a quittés le 1er août

Un homme de courage et de dévouement

Jean, né le 12 janvier 1924, avait 19 ans, lorsque arrêté par la police espagnole, le 29 août 1943, il est livré aux Allemands et transféré à la Citadelle de Perpignan.

Condamné à mort, il ne sera pas exécuté mais après quatre mois à Compiègne, il arrive à Buchenwald, le 19 janvier 1944 (matricule 41279). Il y restera une vingtaine de jours et figurera dans le «transport» qui sera à Dora le 11 février 1944.

Il racontait souvent qu'il était de ceux qui durant trois mois vécurent sans voir le jour.

C'est alors la vie atroce de Dora, créé en octobre 1943.

«Les détenus connaissent dans cet enfer la poussière qui dessèche la gorge, les châlits superposés dans le tunnel, le bruit des explosions et des marteaux-piqueurs qui percent les galeries ; l'hygiène absente et la vermine qui prolifère.»

La mort présente en permanence.

C'est l'époque où à Buchenwald, on appelle Dora «Le cimetière des Français».

Lorsque les galeries sont achevées, commence alors à Dora le montage des V2.

Les 4 et 5 avril 1945, ce sont les convois d'évacuation. Jean part le 5. Il se retrouvera le 14 avril à Ravensbrück. Les déportés en repartiront le 29 et le 1er mai ils seront libérés par les troupes soviétiques.

Là encore, laissons la parole à Jean :

«Nous sommes incapables de marcher, alors nous sommes regroupés dans l'ancienne infirmerie SS. Nous sommes 300 déportés. Mais le temps passe et nous restons.»

«Le 26 mai, je pars vers Schwerin, proche, en zone américaine pour trouver les moyens de rapatriement.»

C'est le 29 mai 1945 qu'il arrive à l'hôtel Lutétia, rapatrié en avion.

Durant de longs mois, il sera obligé de se soigner. Il travailla alors au «Joint français».

Après son mariage avec Paulette, en 1946, ils eurent deux enfants, Michel et Marie-Joëlle.

Ses obligations familiales et professionnelles n'empêcheront pas son activité militante.

Membre actif de l'Association de Buchenwald, il en deviendra le secrétaire général au congrès de Lamoura, en 1985. Il le restera jusqu'en 1999. Mais déjà son état de santé lui laissait une activité réduite. Il sera alors aidé par Bertrand Herz comme secrétaire général adjoint.

Pour son activité, il sera fait médaillé de la Résistance, médaille d'argent de la Reconnaissance française (1949), titulaire de la croix de guerre. Le 11 juin 1998, il recevra la Légion d'honneur.

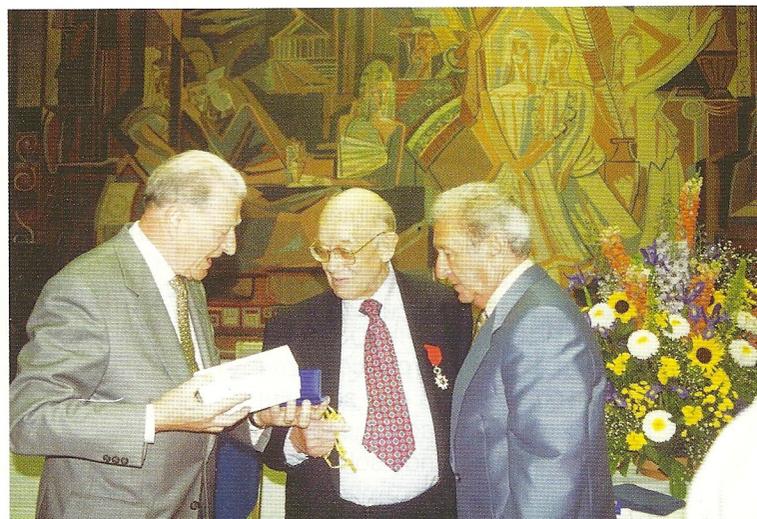
C'est un homme de courage et de dévouement, d'une grande modestie, un dirigeant clairvoyant que nous perdons.

Merci Jean de ton activité et de ton exemple.

Nous nous souviendrons de toi.

Guy Ducoloné

Le 11 juin 1998, lors de la remise de sa croix de chevalier de la Légion d'honneur, Jean Cormont, entouré de Guy Ducoloné et de son ami François Arménio (41315), qu'il connut à la Citadelle de Perpignan en août 1942.



DÉCÈS

DÉPORTÉS

- Jean Cormont, KLB 41279, Dora,
- Gaston Darmon, KLB 60994,
- Arno Krakauer, KLB 124622,
- Jacques Lafont, KLB 21790,
- Maurice Lalouet, KLB 49599, Dora
- Serge Lamoulère, KLB 21394,
- Robert Lepicouché, KLB 14400,
- Marcel Lemoing, KLB 77715,
- Simon Rajman, KLB 42077,
- Guy Souleyreau, KLB 44845, Dora,
- Stanislas Végilis, KLB 33733,
- Pierre Volmer, KLB 31289,

FAMILLES, AMIS

- Anne Brient, veuve de Georges Brient, (KLB 52813),
- Jeanine Cochetoux, veuve KLB 69538,
- Ginette Gally, veuve d'Albert Gally,
- Lucienne Gaston, veuve KLB 51962,
- Jacqueline Ligny, veuve d'André Ligny,

A toutes les familles et leurs amis, nous renouvelons nos sincères condoléances.

CENT ANS !

Notre amie, Madame Hélène CHAUDRON, habitant Rennes (35), est née le 14 septembre 1905. Elle a traversé le XX^e siècle, ses deux guerres mondiales, ses vives douleurs. Elle aura la grande peine de ne pas voir le retour de son fils, Jules Chaudron, né le 23 septembre 1925, disparu à Buchenwald le 24 février 1945. Arrêté en Allemagne, emprisonné à Nuremberg pour activités antinazies, interné à Dachau, matricule 114746, il est transféré à Buchenwald le 26 janvier 1945, matricule 123212.

Chère amie, en ce centième anniversaire, tous nos souhaits de santé vous accompagnent avec notre profonde sollicitude.

AVIS DE RECHERCHES

☐ Nelly SORIN, 11 Quai de La Loire, 37210 Rochecorbon, recherche toutes informations relatives à la déportation de son père **Albert CHARLEUX**. Arrêté le 19 février 1944 à Angers. Transféré fin mars 1944 à Compiègne. Parti le 27 avril 1944 pour Auschwitz (convoi des Tatoués 185265). Arrivé le 14 mai 1944 à Buchenwald, 53732. Relégué dans le «petit camp» parce qu'amputé du bras droit. Mis sur les routes le 8 avril 1945. Libéré le 23 avril 1945 à Cham. Soigné par une infirmière de la Croix rouge française qui le sauva.

☐ J. BONJOUR, 51 rue Surcouf, 83220 Le Pradet, recherche des informations sur la déportation de **Henry JOUFFREY**, âgé de 47 ans en 1945, originaire de Saint-Etienne. Marié, deux enfants, domicilié à Grenoble. Arrivé à Buchenwald en janvier 1944, matricule 39607, block 10. D'après les dires d'un ancien déporté qui l'a bien connu, il était vivant le 23 avril 1945 dans la colonne partie de Buchenwald le 7 avril 1945, entre Cham et Struubing.

Qui pourrait confirmer ces indications et surtout nous renseigner au-delà de ce 23 avril ?

☐ Je recherche des personnes qui auraient connu mon oncle **Maurice TURPIN** déporté à Dora le 3 septembre 1944 et décédé le 18 décembre 1944 dans ce camp. Son matricule est 77193. Il fit partie du dernier convoi de la région parisienne avant la libération de Paris. Je cherche à savoir ce qui c'est passé car je connais peu de chose sur la vie de mon oncle et j'aimerais combler ce manque de connaissance. Je fais ces recherches pour son souvenir et pour mes enfants. Ecrire à Stéphanie CÉBÉLIEU, 8 rue Bourgelat, 94700 Maisons-Alfort.



Maurice TURPIN, en 1939

☐ Mme Mijo FONTFRÈDE, 14 rue de l'Ancienne église, 63910 Vertaizon - cherche des témoignages concernant son grand-père **Antoine FONTFRÈDE**. Il commandait le groupement de gendarmerie du Puy de Dôme lorsque la Gestapo l'a arrêté en octobre 1943. Déporté à Buchenwald le 14 mai 1944, il a été transféré à Dora le 17 janvier 1945, puis Ellrich, dont il n'est jamais revenu.

☐ M. JOUANNEAULT, 37 avenue Mirabeau, 78000 Versailles, recherche des personnes qui auraient connu **Albert JOUANNEAULT**. Arrêté à Saumur le 18 septembre 1943, interné à Compiègne (22090), déporté à Buchenwald (41192 - Block 61), il est décédé le 25 avril 1944. Il a sculpté des oeuvres dans la glaise de Buchenwald.

☐ Françoise BARBIER, 57 rue Saint Maur, Appt'22, 75011 Paris (mail : f.barbier@tiscali.fr) recherche des informations sur son père **Norbert BARBIER**, parti de Compiègne le 17 janvier 1944 (Matricule 41191) libéré en avril 1945.

Camarade à l'honneur

Herman IDELOVICI, KLB 125433, promu Chevalier de la Légion d'honneur.

LITTÉRATURE

		Prix	(port compris)
1940-1945 - Les Français à Buchenwald	Agnès Triebel	7,00	(9,20)
Anthologie poèmes Buchenwald	A. Verdet	12,20	(15,24)
<i>Bad Gandersheim</i> , autopsie d'un Kommando de Buchenwald	P. Le Goupil - P et G Texier	15,00	(20,00)
Cent onze dessins faits à Buchenwald	B. Taslitzky	30,49	(38,11)
Clamavi ad te	Roger Leroyer	29,90	(33,90)
Créer pour survivre	F N D I R P	25,92	(29,73)
Danielle Casanova	P. Durand	19,06	(22,87)
De l'enfer à la lune	J. Pierre Thiercelin	12,00	(15,00)
Dieu à Buchenwald	Albert Simon	15,24	(19,06)
D'un enfer à l'autre	André Bessière	25,92	(29,82)
Enfants de Buchenwald	Miriam Rouveyre	19,06	(22,10)
Femmes dans la nuit	France Hamelin	24,39	(28,50)
Histoire du camp de Dora	André Sellier	13,57	(17,57)
ITE, MISSA EST	P. Durand	21,34	(24,39)
Jeunes pour la Liberté	P. Durand	14,48	(17,00)
La chienne de Buchenwald	P. Durand	10,52	(13,57)
La Déportation	F N D I R P	45,73	(51,83)
La France des camps - L'internement 1938-1946	Denis Peschanski	26,50	(31,50)
La Haine et le Pardon	J. Mialet	21,19	(25,15)
La nuit n'est pas la nuit	A. Verdet	22,87	(26,68)
La Résistance des Français à Buchenwald-Dora	P. Durand	21,34	(25,15)
La zone grise ?	Olivier Lalieu	24,00	(29,00)
Le camp des armes secrètes	M. Dutilleux	19,82	(22,87)
Le devoir de témoigner encore	H. Marc	18,29	(21,34)
L'état S.S.	Eugen Kogon	9,15	(12,20)
Léon Delarbre, le peintre déporté - Croquis d'Auschwitz, Buchenwald, Dora		5,00	(8,50)
Les carnets d'un déporté résistant «Grand-Mère» KLB 42522	Christian Boitelet	7,50	(9,50)
Les crayons de couleur	France Hamelin	19,06	(22,87)
Les fils de la nuit	Albert Ouzoulias	21,04	(24,86)
Les oubliés de Romainville	Thomas Fontaine	29,00	(32,00)
LE MÉMORIAL - BUCHENWALD-Dora ET KOMMANDOS	(3 volumes)	53,36	(62,50)
Le train des fous	P. Durand	14,48	(17,53)
L'impossible oubli	F N D I R P	3,81	(6,86)
Marcel Paul, la passion des autres	F N D I R P	4,57	(7,62)
Paul Goyard, 100 dessins du camp de concentration de Buchenwald		25,00	(30,00)
Raconte moi ... la déportation (couverture souple)	Agnès Triebel	5,00	(6,75)
Raconte moi ... la déportation (version couverture cartonnée)	Agnès Triebel	8,00	(10,20)
Retour inespéré	A. Mouton	15,24	(19,06)
Retour à Langenstein	Georges Petit	14,94	(18,29)
Sauvé par le dessin	Walter Spitzer	19,00	(23,00)
Témoignages contre l'oubli	Charles Pieters	15,24	(19,06)
Vers l'extermination - Convoi Buchenwald-Dachau (7-28 avril 1945)	François Bertrand	25,00	(30,00)

Plaquette 50^e anniversaire de la libération «Les cent derniers jours» 3,00 (5,00)

Insigne : 2,29 Euros (3,05) Fanion : 3,05 Euros (3,51) Porte-clefs : 2,29 Euros (3,05)

DVD «L'Atelier de Boris» Film de Christophe Cognet 15,00 (17,20)

DVD «Les camps de concentration nazis 1933-1935» (87 mn-Version française et anglaise) 15,00 (17,20)

CD ROM «Mémoires de la Déportation» 38,11 (41,16)

CD court (4 titres) - F N D I R P 7,62 (9,45)

K 7 «11 avril-l'histoire en questions» 15,24 (18,29)

K 7 «Cinquantenaire de la libération des camps» 18,29 (21,34)

K 7 Histoire de la Résistance Française extérieure et intérieure 1940-1945

4 époques : 1ère : 1940 / 2e : 1941-1942 / 3e : avril 42 à mai 43 / 4e : juin 1943-8 mai 1945

Robert Favier, fils d'Auguste Favier tient à la disposition de nos adhérents l'album comprenant 78 planches (39 cm x 29 cm) dessinées à Buchenwald par A. Favier, P. Mania et B. Taslitzky

Envoi contre un chèque de 53,36 euros (franco de port) adressé à R. Favier, 63 chemin des Rivières 69130 ECULLY.

EXPOSITION

UN CAMP DE CONCENTRATION HITLÉRIEN :
BUCHENWALD 1937-1945 MÉMOIRE POUR LE
PRÉSENT ET L'AVENIR.

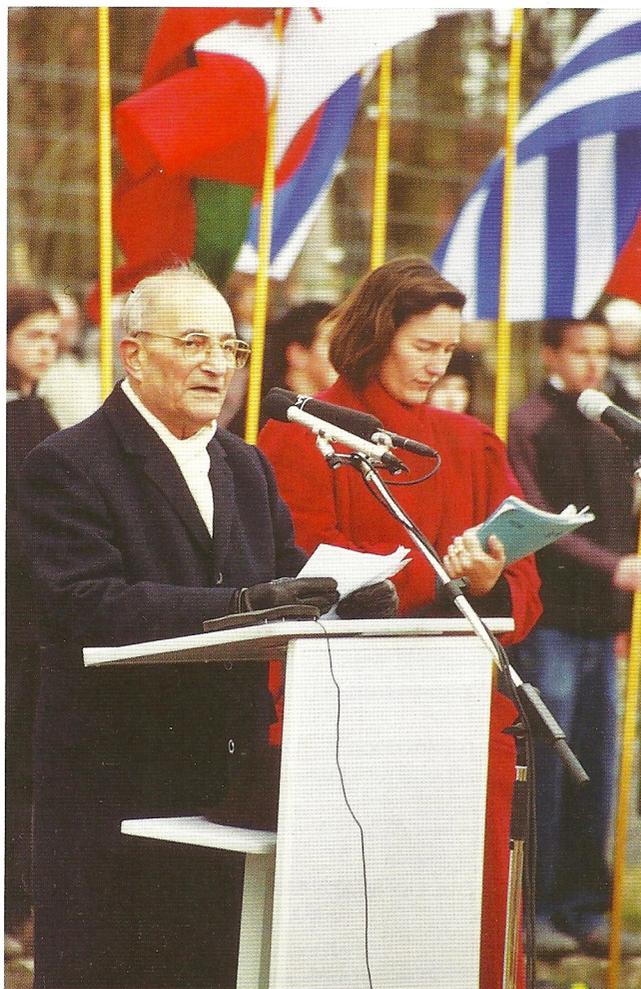
21 panneaux de 60 x 80 cm.

*Pour les tarifs des frais de transport,
nous consulter*

Un événement le 10 avril 2005 à BUCHENWALD

Bertrand Herz, Président du Comité international Buchenwald Dora et Kommandos (photo ci-contre) présente cinq jeunes, représentant des rescapés de cinq nations.

A sa gauche, la traductrice, notre amie Franka Günther.



De gauche à droite :

Golnazi Shamkhlova (russe), Anette Mainka (polonaise), Dorothee Durand (française), Craig Carter-Edwards (canadien) et Steffen Trostorff (allemand).

Ils ont lu, chacun dans sa langue, le texte de «*Fidélité au Serment*» du 19 avril 1945.

